



## Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée  
3 rue Ulphy Cottinet  
80800 Lamotte-Warfusée  
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet de la Commune :

<http://www.lamottewarfusee.fr/>

## À vos agendas ! Programme des manifestations de février à avril 2020

### Février :

**Samedi 29 : Animation « Carnaval » :** Organisée par l'association « Les loulous ». Départ 14 h 30 devant la Mairie.

### Mars :

**Dimanche 15 : Élections municipales :** Premier tour - bureau de vote en mairie. Ouverture du bureau à 8 heures. La fermeture du bureau est fixée 18 heures. Présentation de la carte d'électeur ou d'une pièce d'identité.

**Mardi 17 : Séance « Bébés Lecteurs » :** Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

**Dimanche 22 : Élections municipales :** Second tour - bureau de vote en mairie. Ouverture du bureau à 8 heures. La fermeture du bureau est fixée 18 heures. Présentation de la carte d'électeur ou d'une pièce d'identité.

**Samedi 28 : Soirée Jeux de société :** Organisée par la Médiathèque « Croq'pages » à partir de 17 h. Plus de renseignements sur le Site [croqpages.fr](http://croqpages.fr).

### Avril :

**Dimanche 5 : Réderie de Printemps :** L'association « Les jardins lamottais » en collaboration avec le Comité des fêtes et l'ASLW organise la traditionnelle réderie de printemps. **Plus de renseignements prochainement.**

**Mardi 7 : Séance « Bébés Lecteurs » :** Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

**Lundi 13 : « La Chasse aux œufs » :** À vos paniers ! Le Comité des fêtes propose une chasse aux œufs pour tous les enfants du village. **Rendez-vous à 10 h 30 devant la mairie.**

Un rafraîchissement pour les enfants et les parents clôturera cette manifestation.





## L'actu express des lamottais À suivre sur la Commune...



### Jocelyne & Yves

fêtent leurs 50 ans de mariage !

Pour leur 50<sup>ème</sup> anniversaire de mariage, Jocelyne et Yves Marchand sont venus dans la salle de la mairie en octobre dernier, pour la cérémonie de leurs Noces d'Or officiée par M. Frédéric Dehurtevent, Maire actuel.

Le 18 octobre 1969 à Lamotte-en-Santerre, Monsieur Adrien Détré, Maire de l'époque a procédé à la célébration de leur mariage.

Après 50 ans de vie commune, 3 enfants, 9 petits-enfants et un arrière petit-enfant, le couple Jocelyne et Yves MARCHAND a fêté leurs noces d'or entourés de leurs familles et amis.

**Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à Jocelyne et Yves !**

#### Liste électorale - Nouveau inscrits

Dans le cadre des élections municipales à venir, le tableau définitif des mouvements sur la liste électorale 2020 sera publié le lundi 24 février.



**Distribution des cartes** (pour les nouveaux inscrits) : début mars.

#### PLUi - retour enquête publique

Suite à l'enquête publique concernant le PLUi, notez que les résultats sont consultables depuis le 5 février **sur le site Internet de la Communauté de Communes.**

Le PLUi sera voté le 5 mars prochain en conseil communautaire.



#### Démarchage sauvage : soyez vigilant !

Dans notre secteur, nous faisons face à du démarchage sauvage auprès des administrés.

#### **Nous renouvelons notre appel à la vigilance !**

Dès lors que quelqu'un effectue une action de démarchage à votre domicile il doit vous présenter un document officiel avec le cachet de la mairie.

En cas d'absence de justificatif, renvoyez cet individu vers la mairie.

Il n'y a aucune autre réponse à lui donner ! Surtout ne pas le faire entrer chez vous et ne signez aucun document.

**Pour rappel, les activités de colportage et démarchage à domicile sont réglementées.**

